

ACCUEIL DES FIANCES

Ces orientations inspireront désormais la réflexion et l'action des personnes et des équipes engagées dans l'accueil des fiancés et la préparation au mariage dans le diocèse de Nîmes. On notera l'insistance sur les éléments qui définissent un mariage authentique ainsi que sur la découverte ou l'approfondissement de la dynamique de l'initiation chrétienne.

A la lecture de ces orientations, l'équipe diocésaine de Pastorale familiale a formulé quelques remarques et plusieurs suggestions que je suis heureux de reproduire ici.

- Le message « Le mariage, acte d'espérance » doit pouvoir se trouver dans les églises, sous une présentation attrayante, à la disposition de toute personne qui désire l'emporter.
- La préparation au mariage étant appelée à se dérouler sur une année, il est d'autant plus important que se développent et se multiplient les équipes diversifiées, auxquelles participent prêtres, diacres, laïcs.
- Telle qu'elle est envisagée par les orientations de la Conférence épiscopale, la préparation comporte plusieurs aspects et différentes modalités : partage avec d'autres couples de fiancés, rencontre avec une équipe composée de laïcs et de ministres ordonnés, éventuellement participation à une recollection ou une retraite...

L'entretien particulier, c'est-à-dire la rencontre de chaque fiancé séparément, ne doit pas être oublié. Cette rencontre peut se faire avec le prêtre, on l'imagine facilement. Pourquoi cependant ne pas donner le choix : rencontrer un prêtre, un (ou une) laïc (laïque), un couple ?

Dans ce temps d'échange très personnel, on pourra être attentif à favoriser, en garantissant la discrétion indispensable, une démarche de vérité et parfois de réconciliation avec soi-même. C'est une étape qui n'est pas sans rapport avec la grâce de la réconciliation sacramentelle.

- Comment procéder pour aider les fiancés à se situer par rapport aux questions d'ordre spirituel, à la vie chrétienne, aux religions ? L'équipe diocésaine de Pastorale familiale recevra volontiers un écho des initiatives qui sont prises et qui pourraient rendre service à beaucoup si elles étaient mieux connues. Songe-t-on suffisamment à inviter les fiancés à prendre contact avec d'autres chrétiens connus d'eux, même si nous, nous ne les connaissons pas bien ? Ce serait une manière de favoriser le développement de leurs liens avec la communauté chrétienne.
- Les orientations nationales invitent à aborder franchement l'éventualité des crises. Il est bon de pouvoir orienter vers des personnes de bon conseil et des professionnels. Il est donc important de pouvoir disposer facilement des coordonnées utiles.
- L'importance de la liberté de chacun des conjoints n'échappe à personne. Mais comment la vérifier selon ce que recommande la deuxième orientation de l'Assemblée de Lourdes ?

L'équipe diocésaine de Pastorale familiale recueillera volontiers tous les éléments de réflexion et toutes indications sur ce point particulièrement délicat.

Les orientations nationales promulguées en novembre dernier n'entendent pas répondre à toutes les questions. A leur manière, elles constituent une reconnaissance et un encouragement pour tous ceux qui consacrent une part de leur temps à l'accompagnement des fiancés. Nous recevons ces dispositions comme une aide précieuse pour mieux rendre témoignage ensemble à l'Evangile de la liberté et du bonheur en Jésus, notre Seigneur.

+ Robert WATTEBLED

Evêque de Nîmes